

LA VISION DE VITAL KAMERHE POUR UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO FORTE ET PROSPÈRE

La République Démocratique du Congo est un pays abondamment béni de Dieu, tant elle regorge d'énormes potentialités qui n'attendent que le travail organisé de l'homme pour les transformer en richesses profitables non seulement aux congolais mais aussi à l'humanité toute entière.

On l'appelle scandale géologique, scandale écologique, château d'eau douce d'Afrique...

C'est dire que la République Démocratique du Congo dispose des atouts, qui par le travail de tous, peuvent permettre d'améliorer non seulement les conditions de vie de ses nationaux, de ses voisins, mais aussi du reste du monde.

C'est au travers de l'affirmation de son ambition sur le plan planétaire que la République Démocratique du Congo sera utile à son peuple. Les schémas localistes. C'est-à-dire exclusivement internistes ont démontré leurs limites. Il faut à la République Démocratique du Congo une vision qui la place en pleine mondialisation.

C'est dire que la République Démocratique du Congo dispose des atouts, qui par le travail de tous, peuvent permettre d'améliorer non seulement les conditions de vie de ses nationaux, de ses voisins, mais aussi du reste du monde.

L'objectif est la rupture totale avec l'ordre actuel qui enlève à l'Etat sa force et rend fortes quelques individualités au détriment de la nation toute entière.

L'objectif est encore de rompre avec l'ordre économique et social actuel où règne la loi du plus fort et où les hommes épris de paix et de justice ne trouvent ni leur compte, ni leur place à causes des pratiques immorales et contra legem.

L'objectif enfin est de mettre la République Démocratique du Congo sur l'orbite internationale avec des ambitions à la mesure de ses potentialités. Car un pays qui prend effectivement part aux enjeux planétaires, avec un minimum d'organisation interne, renforce sa situation ainsi que celle de ses habitants.

Voilà pourquoi la République Démocratique du Congo doit être vue sous ce double prisme de son développement intrinsèque et de son poids dans ce monde devenu un village planétaire par l'effet de la mondialisation.

Les congolais doivent agir puissamment sur eux-mêmes avant d'exiger autant des autres.

Notre vision commence par présenter la République Démocratique du Congo face aux 5 défis majeurs dont le monde est confronté, avant d'indiquer les quatre axes par lesquels passent inéluctablement son développement et par ricochet celui des congolais.

1. La République Démocratique du Congo, terre d'espoir pour l'Humanité

Le monde est actuellement confronté à plusieurs crises qui paradoxalement trouvent quelques éléments de réponses en République Démocratique du Congo, au regard de ses atouts naturels.

1.1. Les ressources humaines

L'homme demeure la première ressource de toute nation, selon Samuel Pissar dans son ouvrage intitulé « *la ressource humaine* », lorsque celui-ci est perçu dans ses dimensions de créateur et de consommateur des richesses.

En effet, la République Démocratique du Congo est une jeune nation avec à peine 50 ans d'existence en tant que pays indépendant, qui a une tradition universitaire un peu plus vieille qu'elle-même. Car, la première université y a été ouverte en 1956, alors qu'elle a accédé à l'indépendance en 1960.

Aujourd'hui, ce grand pays compte des cadres, hommes et femmes formés dans presque tous les domaines de la science, de la technologie, de la culture et des arts. Nombre de ces cadres ont bénéficié de la formation supérieure dans les plus grandes universités du nord comme du sud.

Les scientifiques congolais prestent leurs services au pays comme à l'extérieur à travers le monde entier. Ils sont professeurs d'universités, ingénieurs, médecins, techniciens, juristes, politologues, historiens et spécialistes dans plusieurs domaines même celui de nouvelles technologies.

Sous cet angle, la République Démocratique du Congo se place en ordre utile pour collaborer avec n'importe quel pays dans plusieurs secteurs aussi bien de création que de production des biens et des services, dans lesquels, par ailleurs, beaucoup de ses scientifiques travaillent déjà.

Avec une population de près de 70.000 millions d'habitant, la République Démocratique du Congo constitue un marché parmi les plus importants d'Afrique. Les sociétés de la téléphonie mobile opérant à Kinshasa ne le contesteront pas.

A cet égard, le handicap demeure le faible niveau de revenu de la population, le faible taux d'alphabétisation quoi qu'il s'agisse des éléments susceptibles d'être corrigés par le travail et avec le temps.

L'engagement personnel qui peut être pris avec la Nation est que le défi à relever demeure la lutte pour placer l'être humain, le citoyen, au centre de toute la politique à mener. En effet, le développement économique ne saurait être une finalité en soi, s'il ne contribue pas à l'amélioration des conditions de vie de la population. Si celle-ci ne perçoit pas le progrès réalisé en terme de bénéfice pour son bien être quotidien, tout progrès ne pourra être qu'illusoire.

Et parce que le développement d'un pays ne peut se fonder que sur le travail et les sacrifices de sa population, il s'avère important pour l'élite de préparer les masses laborieuses à engager, en toute responsabilité, le combat contre la pauvreté et l'ignorance.

Bref, la République Démocratique du Congo dispose des cerveaux nécessaires non seulement pour son développement mais aussi pour le progrès du monde.

Au-delà de la ressource humaine, la République Démocratique du Congo peut apporter des réponses à beaucoup de crises spécifiques.

1.2. La crise alimentaire mondiale

La République Démocratique du Congo, comme un bon nombre des pays en développement, souffre aujourd'hui d'un important déficit alimentaire.

Pourtant, sa superficie et sa situation transversale par rapport à l'équateur lui confèrent un climat, une flore et une pluviométrie propices à l'agriculture et à l'élevage.

D'après les statistiques de la FAO, bien exploitées, les terres arables congolaises peuvent nourrir plus de 2 milliards d'individus soit le tiers de l'humanité et deux fois la population actuelle de l'Afrique. Ses fleuves, ses rivières et ses lacs sont si riches en poissons qui dans certains cas, comme dans le lac Tanganyika, meurent de vieillesse ; le pays peut compter aussi sur ses savanes et montagnes favorables à l'élevage et aux cultures de hauteur pour combler son déficit alimentaire. Mais pour atteindre cet objectif à la fois noble et humanitaire, l'implication des opérateurs tant privés que publics de la transatlantique est plus que nécessaire.

Avant d'apporter une solution à la crise alimentaire mondiale, il nous faut nourrir notre propre population. Comme développé ci-haut, le modèle brésilien adapté aux réalités du pays, le schéma du Service National du M'Zee Laurent Désiré Kabila ainsi que la spécialisation agricole des provinces sont susceptibles de donner l'impulsion à la production agricole et de répondre aux défis de la crise alimentaire.

1.3. La crise énergétique

Le monde souffre aujourd'hui d'une crise énergétique qui s'accroît d'année en année. Le recours aux hydrocarbures, au charbon, à l'énergie nucléaire a déjà montré ses limites à cause de ses conséquences nocives sur l'environnement en terme de pollution et de risques de catastrophes pouvant affecter des populations (cas de Tchernobyl).

Il est vrai que de nouvelles expériences se développent avec la production des biocarburants et les éoliennes. Si ces dernières sont limitées par la localisation des sites appropriés, il y a lieu de craindre pour les premiers que des étendues arables ne soient détournées en leur seule faveur, au détriment de la production alimentaire.

La République Démocratique du Congo offre ici d'immenses potentialités hydroélectriques estimées à 100.000 MW, soit 13 % du potentiel hydroélectrique mondial.

Le barrage d'Inga après réalisation du projet Inga IV, peut, à lui seul, fournir de l'électricité propre et non polluante à plusieurs pays africains et même aux pays du Sud de l'Europe. Au-delà du continent africain, le site d'Inga pourrait être retenu comme projet de coopération tricontinentale.

Par ailleurs, le gaz méthane du Lac Kivu dont les réserves sont évaluées respectivement à 65 milliards et 250 milliards Nm³, est une source d'énergie importante pour les besoins domestiques et surtout industriels d'une grande partie de l'Afrique orientale. En effet et comme dit plus haut, ce lac se recharge en gaz avec un taux de 250 millions Nm³ par an. Ce taux a augmenté de 350 millions Nm³ par an ces quinze dernières années au point de constituer un danger potentiel pour les populations riveraines, si ce gaz continue à s'accumuler.

A côtés de ces sources d' « énergie propre », la République Démocratique du Congo dispose des réserves en pétrole estimés à plus de 4,5 milliards de barils.

1.4. La crise de l'eau

L'eau deviendra, si elle ne l'est déjà, l'enjeu majeur de la survie de plusieurs pays d'Afrique et du monde car l'accès à l'eau potable et à l'eau pour l'agriculture constitue déjà une question stratégique.

Le potentiel hydrique de la République Démocratique du Congo qui représente 53 % des réserves d'eau douce d'Afrique devient ainsi vital pour tous ces peuples vivant en dessous du Sahara et au dessus du Kalahari.

L'eau sert à la vie des hommes et des bêtes, au développement de l'énergie, de l'industrie, des transports et de l'agriculture.

Avec le fleuve Congo, ses affluents, ses rivières, ruisseaux et sources naturelles, ses lacs tant à sa frontière orientale qu'à son intérieur, la République Démocratique du Congo est une immense réserve d'eau douce. Elle est le château d'eau d'Afrique.

Il s'agit d'un secteur qui offre des opportunités de coopération en vue d'une exploitation rationnelle pour les besoins des pays désertiques qui souffrent de manque d'eau. La République Démocratique du Congo a des arguments dans ce domaine.

1.5. Le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est devenu le sujet phare depuis la fin du siècle dernier.

Des conférences mondiales se sont multipliées autour de cette question (Rio de Janeiro, Kyoto et récemment Copenhague). Ceci illustre mieux l'importance de la question du réchauffement climatique qui menace sérieusement la planète terre à cause des émissions de gaz à effets de serre.

Avec son immense forêt, la République Démocratique du Congo se présente comme un maillon important de la solution de ce problème. En effet, avec ses 145 millions ha de forêts tropicales, soit les 2/3 des superficies forestières du bassin du Congo, deuxième plus grand massif forestier tropical au monde (230 millions ha) après celui de l'Amazonie (820 millions ha), la République Démocratique du Congo est un « scandale » écologique au regard de la diversité des richesses de sa forêt : essences forestières, faune et flore, ressources halieutiques,...

En effet, la forêt congolaise représente un peu plus de 10% de l'ensemble des forêts tropicales dans le monde et autant que la superficie des forêts de l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Elle constitue une ressource environnementale pour l'Afrique et pour l'Humanité. Elle rend des « éco services » d'une valeur inestimable, et qui devraient être évalués à leur juste mesure dans les négociations sur les objectifs REDD plus.

Toutefois, il n'est pas moins indiqué de signaler que la République Démocratique du Congo profite énormément des ressources que lui procure en terme des devises étrangères le bois coupé de ses forêts et exporté vers des marchés extérieurs. C'est une activité qui ne devrait pas pendre beaucoup d'ampleur au risque de priver le monde d'un de ses poumons importants que constitue le bassin du Congo. Dès lors, il est évident que la gestion de la forêt congolaise doit tenir compte des intérêts planétaires en même temps que la compensation due à cette exigence est incontestable.

Mais pour jouer pleinement le rôle qui est le sien dans la solution des défis qui se présentent à l'humanité, son potentiel seul ne suffit pas, faut-il encore que le pays se mette en ordre de bataille en s'organisant et en se dotant d'un statut qui lui permette de se faire valoir et de se faire respecter dans le concert des nations.

1.6. La crise des matières premières

Nul doute qu'avec l'émergence de nouvelles puissances industrielles notamment en Asie et en Amérique latine, le monde est confronté à une crise des matières premières pour répondre à la demande de plus en plus exponentielle.

La République Démocratique du Congo, scandale géologique, renferme dans son sous sol des richesses minières et pétrolières aussi variées que diverses. A ce titre, elle est une réponse à la crise des matières premières à laquelle le monde fait face.

En effet, on y trouve tous les minerais ou presque représentés dans le tableau de Mendeleïev, lesquels n'attendent qu'une exploitation judicieuse dans l'intérêt du peuple congolais et des partenaires intervenants ou désireux d'intervenir dans ce secteur.

Le domaine minier est déjà ouvert par le Code minier congolais aux capitaux privés. Mais il reste à y mettre de l'ordre en apportant beaucoup plus de garanties juridique et judiciaire aux intervenants.

La sécurisation des opérateurs miniers est une priorité afin d'accroître les investissements dans ce secteur.

2. Pour une République Démocratique du Congo forte et prospère

Quatre axes paraissent fondamentaux à cet égard :

- La refondation de l'Etat ;
- l'instauration de la bonne gouvernance ;
- l'amélioration des conditions de vie de la population, avec un accent particulier sur la jeunesse et la femme ;
- la poursuite du développement intégral et durable.

2.1. La refondation de l'Etat

La mauvaise gestion de la chose publique, les guerres et les rébellions qui ont secoué le pays, et qui persistent à ce jour, ont désarticulé l'Etat dans ses fonctions régaliennes qu'il faut absolument rétablir pour y restaurer la paix et la sécurité, conditions *sine qua none* de tout développement.

La paix et la sécurité sont propices à la reconstruction, tandis que la guerre et les rébellions sont destructrices, coûteuses et ruineuses.

La refondation de l'Etat passe par la restauration de l'Administration du pays, de la justice, de l'armée, de la police, des forces de sécurité et de la diplomatie qui doivent être nationales et républicaines.

Ces grands services de l'Etat doivent être guéris des maux dont ils souffrent qui sont essentiellement la corruption, les détournements, le tribalisme, le clientélisme, le népotisme, la démotivation et le sous équipement.

Il faut donc s'attaquer à ces maux en faisant de l'indépendance de la magistrature une réalité, en rendant dissuasive la répression de la corruption et des détournements des deniers publics et en réorganisant l'accès à la fonction publique notamment par l'instauration des concours d'admission, en respectant les règles de promotion et en réhabilitant les grandes écoles de l'Administration publique. La carrière doit être gérée du recrutement à la retraite de manière individualisée et non collective.

Par ailleurs, le respect des droits et libertés individuels et collectifs participent au renforcement de l'Etat qui doit se sécuriser davantage en réaffirmant et en rendant effectif, les principes de bon voisinage et de l'ouverture au monde conformément aux règles du droit international.

Dans cette phase de refondation de l'Etat, la diplomatie doit être celle de développement et assurée par les diplomates de carrière.

La fin de l'impunité ne doit pas se limiter à des simples slogans où les forts sont immunisés et les faibles, sacrifiés.

Un Etat ne peut être fort sans une bonne administration qui passe notamment par la décentralisation, le respect des Droits de l'Homme et par la bonne gouvernance.

2.2. La décentralisation

La décentralisation en tant que mode de gestion du territoire national qui rapproche l'administration de l'administré, a été adoptée par le peuple congolais dans le cadre du référendum constitutionnel de décembre 2005. Elle est aujourd'hui un impératif qui n'attend que sa mise en œuvre.

Le retard observé dans l'adoption des lois nécessaires à son application doit être rapidement comblé afin de permettre à nos provinces respectives de se développer, chacune à partir de ses atouts.

2.3. Le respect de Droit de l'Homme

Le respect de Droit de l'Homme est devenu de nos jours l'un des critères déterminants de la « fréquentabilité » d'un Etat. La RDC ne peut y échapper.

La RDC a souscrit à plusieurs instruments internationaux relatifs à la protection de Droit de l'Homme, tant sa constitution réserve plusieurs de ses dispositions à cette matière qui n'attend qu'une application judicieuse. Le grand problème étant leur respect et leur sanction.

Dans ce cadre, la RDC doit rejoindre le cercle des pays qui ont dépénalisé le délit de presse. La liberté doit être le principe et la détention l'exception.

2.4. La bonne gouvernance

Les Etats modernes sont gérés aujourd'hui en respectant un standard généralement admis qui intègre une gestion orthodoxe des biens et finances publics, la transparence que sous-tendent les idées de rendre compte par des évaluations périodiques, de contrôle du peuple par ses représentants et celle de séparation des pouvoirs sans interférence des uns sur le travail des autres, en dehors des cas prévus par la loi.

Le point faible dans la conduite des affaires de l'Etat en Afrique demeure l'absence du contrôle de gestion de l'Etat.

Les parlements sont confinés dans la seule mission de légiférer, alors que toutes les constitutions leur confèrent aussi la mission de contrôler les Gouvernements. Malheureusement, cette dernière attribution butte souvent contre la volonté des hommes forts. La force doit être à la loi et non la loi à la force.

Tant que la fonction contrôle de gestion sera le mal aimé, l'Afrique ne connaîtra pas de progrès significatif pour que l'homme africain puisse s'attendre à des retombées positives de la gestion par ses gouvernants.

2.5. L'amélioration des conditions de vie de la population

Les conditions essentielles de la vie de tout homme sont liées à son accès aux services sociaux et existentiels de base que sont notamment :

- La nourriture, l'eau et l'électricité ;
- L'éducation ;
- La protection de la jeunesse et de la femme ;
- Les soins de santé ;
- Le logement ou l'habitat ;
- La justice sociale et distributive.

Avec ses terres arables, ses abondantes eaux douces, ses immenses forêts et son barrage hydroélectrique, le congolais, avec une vision claire et des objectifs bien définis, devrait résoudre ses problèmes de faim, d'accès à l'eau potable et à l'électricité, sinon en réduire l'acuité actuelle.

Tel n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. Les taux de desserte en eau et en électricité sont parmi les plus bas d'Afrique tandis que la sous alimentation affecte les populations dans plusieurs parties du pays. En effet, selon les statistiques fiables, plus de 70% des congolais vivent avec moins de 1 dollar par jour.

Par ailleurs, la première richesse de toute nation s'apprécie aujourd'hui par le nombre des cerveaux élaborés et des bras aptes. Par ailleurs, la République Démocratique Congo doit réinventer son système éducatif pour le moment obsolète, avoir l'inventaire de ses cadres et les utiliser à bon escient avec des motivations conséquentes.

Comment penser développer le Congo, sans la réhabilitation de l'université, du professeur d'université, du chercheur, du cadre scientifique, bref de l'enseignement et de ses acteurs en général ?

Cette première richesse a également besoin d'accéder aux soins de santé appropriés. Le pays fonctionne actuellement sans un système de santé digne de ce nom, alors que la République Démocratique du Congo ne souffre pas du manque de personnel qualifié.

A cet effet, on peut noter qu'au moins 2000 médecins congolais exercent en Afrique du Sud. Et il y en a d'autres dans toute l'Afrique australe et ailleurs à travers le monde. Le travail à faire dans ce domaine consiste, dans une première phase, à réhabiliter et à équiper les infrastructures existantes, avant d'en envisager l'extension.

Pour le bien-être de sa population, l'élite congolaise a aussi le devoir de réfléchir sur le type d'habitat qui allie le confort aux coûts de réalisation accessibles à la majorité. Dans ce domaine, il est possible de recourir aux matériaux locaux disponibles en abondance ; ce qui réglerait, dans une large mesure, le problème de maintenance. Un accent particulier devra être mis sur l'amélioration de l'habitat rural pour faire des villages des véritables centres d'intérêt, afin de combattre l'exode rural.

Les secteurs de la culture et des sports ont leur place dans l'amélioration des conditions de vie de l'homme. Pendant longtemps, le Brésil a vécu de son sport et de sa musique avant de développer son secteur agro-industriel. La musique congolaise a fini d'envahir les continents. Mais paradoxalement le pays n'en tire rien et ne dispose d'aucune politique pour protéger les œuvres de ses artistes qui vivent dans des conditions qui contrastent avec leur succès sur le plan planétaire. L'amélioration des conditions de vie résulte des actions de développement de la société.

Enfin, une attention particulière doit être accordée à la jeunesse en général et singulièrement à la jeunesse urbaine désœuvrée et à la jeunesse paysanne ainsi qu'à la femme.

Par rapport à la jeunesse désœuvrée et paysanne, la conception et la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation combinés avec l'apprentissage des métiers, sont une priorité afin de rendre utiles à la nation ces catégories de concitoyens.

En ce qui concerne particulièrement le phénomène « enfant de rue », la Loi nationale sur la protection de l'enfant doit connaître une application sans faille par notamment la mise en place des tribunaux de l'enfant sur toute l'étendue de la République.

Si la jeunesse est l'avenir d'une nation, la femme en est la source et le support. C'est pourquoi, le manque d'attention à la condition de cette dernière condamne une nation à la déperdition.

Les actions en faveur de la femme vont de l'amélioration de ses conditions à l'accès à une formation de base indispensable jusqu'à sa participation active et maximale à la vie publique. Un regard particulier en direction des femmes, qu'elles soient maraichères, ménagères, bureaucrates, enseignantes, politiques et autres, est un impératif.

Toutes les Lois nationales particulières à la protection de la femme doivent être de strict respect et leur inobservance sévèrement châtiée par des sections judiciaires chargées de la protection de la femme au sein des juridictions répressives de la République.

2.6. Le développement intégral et durable

L'exigence du développement intégral et durable passe notamment par la relance de la production, la protection et la gestion rationnelle de l'environnement ainsi que la construction des infrastructures de base et le recours aux nouvelles technologies.

Point n'est besoin d'affirmer que l'économie d'un pays ne vaut que ce que représente sa production.

Dans ce domaine, la République Démocratique du Congo a beaucoup régressé car son industrie minière (GECAMINES, OKIMO, MIBA, SOMINKI) est quasiment à l'arrêt.

Une enveloppe de plus ou moins 8 milliards de dollars américains est à réunir pour relancer la production du cuivre, du cobalt, du diamant et de l'or. Le besoin minimal pour la relance de la production minière est évalué à 8 milliards USD.

Comme dit précédemment, l'agriculture et l'élevage sont des secteurs prometteurs qui ne posent pas beaucoup des difficultés pour leur relance.

Le monde étant devenu un village planétaire, il faut, pour la RDC situé au centre de l'Afrique et faisant la jonction entre l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, une bonne politique de coopération.

A cet égard, elle doit envisager une politique d'exploitation commune, avec ses voisins, de ses richesses situées à la frontière notamment le gaz du Lac Kivu avec le Rwanda, le pétrole enfui dans le fond du Lac Albert avec l'Ouganda, la pêche et le pétrole au Lac Tanganyika avec la Tanzanie, le pétrole situé au triangle Moanda, Cabinda et Pointe Noire avec le Congo Brazzaville et l'Angola, le barrage hydroélectrique avec la République Centrafricaine et pourquoi pas, l'intensification du commerce frontalier avec le Soudan qui partage avec elle une longue frontière au Nord.

Aussi, le barrage d'Inga doit-il constituer un noyau intégrateur pour les pays d'Afrique lorsqu'on connaît sa capacité nominale de 100.000 MW. Capable de donner du courant aux Etats africains jusqu'au Sud de l'Europe. Un pays comme l'Afrique du Sud ou du moins ses opérateurs économiques, par les mécanismes de joint-venture, peut s'intéresser à son exploitation.

Le programme de gouvernement donnera des articulations complètes et détaillées des opportunités qu'offre la RDC, lesquelles peuvent bien faire l'objet d'exploitation commune avec les Etats intéressés.

Vaut mieux exploiter les richesses ensemble avec les autres que de les laisser s'endormir sous les pieds d'un peuple pauvre, telle est notre vision en ce domaine du développement de la RDC.

Le développement de l'industrie minière, manufacturière et agro-alimentaire ne peut se concevoir que dans le cadre d'un programme gouvernemental qui intègre les aspects liés à la protection de l'environnement. Les aspects relatifs à l'assainissement du climat des affaires vont trouver la réponse dans la refondation de l'Etat.